

MAIRIE DE CHATENOY 77167

Effectif légal du Conseil	11
Membres en exercice	11
Majorité absolue	6

COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
24 mars 2014

**Vendredi 28 mars 2014
20h30**

Date d'affichage
02 avril 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Châtenoy, sous la Présidence de Denis CELADON, Maire, le Mercredi 19 mars 2014 à 20h00.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaiterait ajouter les points suivants à l'ordre du jour:

- *Délibération concernant le nombre d'adjoints*
- *Désignation des membres du CCAS*
- *Délégation du Conseil Municipal au Maire*
- *Indemnité des élus*

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette modification apportée à l'ordre du jour.

PRESENTS : *Monsieur Denis CELADON, Madame Évelyne BEAUVAIS, Madame Laurence PICOT, Monsieur Patrick VALEUR, Monsieur Bertrand BORLETEAU, Monsieur Éric MORVAN, Madame Isabelle BILAND-PERENNES, Madame Claudine CHATEIGNER*

EXCUSES :

ABSENTS :

POUVOIRS : *Madame Magalie PANNESE à Madame Laurence PICOT*

SECRETAIRE

DE SEANCE : *Monsieur Patrick VALEUR*

Installation du nouveau Conseil Municipal

Monsieur Denis CELADON, Maire donne les résultats constatés au procès-verbal des élections qui se sont déroulées le dimanche 23 mars 2014. Ce dernier déclare le Conseil Municipal installé.

Il cède alors la parole à la doyenne d'âge Madame Evelyne BEAUVAIS en vue de procéder à l'élection du Maire.

1°) Election du Maire

Monsieur Denis CELADON est élu à la majorité absolue au 1er tour.

2°) Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide la création d'un poste d'adjoint.

3°) Election de l'adjoint

Evelyne BEAUVAIS est élue à la majorité absolue au 1er tour.

4°) Désignation des délégués des syndicats intercommunaux

SYNDICAT DES RESIDUS MENAGERS	- Paul EMARD - Magalie PANNESE	- Magalie PANNESE - Laurence PICOT
SYNDICAT DES TRANSPORTS	- Paul EMARD - Magalie PANNESE	- Isabelle BILAND-PERENNES - Claudine CHATEIGNER
S.M.E.P	- Denis CELADON - Simon THIERRY	- Patrick VALEUR - Isabelle BILAND-PERENNES
SIAEP	- Evelyne BEAUVAIS - Patrick VALEUR - Simon THIERRY	- Denis CELADON
SYNDICAT DES COLLEGES ET INSTALLATIONS SPORTIVES	- Bertrand BORLETEAU - Paul EMARD	- Isabelle BILAND-PERENNES - Claudine CHATEIGNER
RPI	- Evelyne BEAUVAIS - Denis CELADON	- Isabelle BILAND-PERENNES - Laurence PICOT
SDESM (electrification)	- Denis CELADON - Eric MORVAN	- Simon THIERRY
P.N.R du Gâtinais français		
Comité Syndical	- Denis CELADON - Magalie PANNESE	- Bertrand BORLETEAU - Isabelle BILAND-PERENNES
CC Pays de Nemours		
CLETC	- Denis CELADON	

5°) Désignation des membres des commissions communales et correspondants

COMMISSION DES FINANCES	Laurence PICOT Magalie PANNESE Eric MORVAN Isabelle BILAND-PERENNES
--------------------------------	--

COMMISSION DES CHEMINS ET VOIRIE	Simon THIERRY Evelyne BEAUVAIS
COMMISSION DES TRAVAUX ET DES BATIMENTS	Eric MORVAN Simon THIERRY Patrick VALEUR Evelyne BEAUVAIS
COMMISSION DE LA CHAMBRE DES METIERS	Isabelle BILAND-PERENNES
COMMISSION DES FETES ET LOISIRS	Laurence PICOT Magalie PANNESE Evelyne BEAUVAIS
COMMISSION COMMUNICATION	Isabelle BILAND-PERENNES
COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES	Christian BEAUVAIS Agnès FERRET
CORRESPONDANT DEFENSE	Isabelle BILAND-PERENNES

6°) Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale

Président	4 membres CM	4 membres extérieurs
Denis CELADON	Laurence PICOT Magalie PANNESE Eric MORVAN Isabelle BILAND-PERENNES	Marie-Joëlle CELADON Agnès FERRET Christian BEAUVAIS Corinne PATEAU

7°) Délégation du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de déléguer l'ensemble des délégations prévues à l'article L2122-22 du CGCT au Maire.

8°) Indemnités des élus

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de reporter les indemnités du dernier mandat.

Informations diverses

- Madame BEAUVAIS demande au Conseil Municipal si il convient de procéder de la même façon que les autres années pour Pâques, à l'unanimité le Conseil Municipal approuve.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h10

Châtenoy, le 02 avril 2014
Le Maire,
Denis CELADON

